

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,  
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT  
DGALN/Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA)

## Rapport final de la réalisation de l'enquête Famille et logements

Laurent Toulemon, avec la collaboration de Estelle Bailly

[toulemon@ined.fr](mailto:toulemon@ined.fr)

Janvier 2012

Subvention N° M 09-01 (00006042)

# Rapport final de la réalisation de l'enquête Famille et logements

## Sommaire

<b>OBJET DE L'ENQUETE .....</b>	<b>3</b>
LES RELATIONS ENTRE FAMILLE ET LOGEMENTS, AVEC UN INTERET SPECIFIQUE POUR LES MULTI-RESIDENCES .....	3
LES RESULTATS ATTENDUS .....	4
<b>RAPPEL SUR LA REPETITION GENERALE DE 2010 .....</b>	<b>5</b>
LES TAUX DE REPONSE ET L'ACCEPTATION DE L'ENQUETE .....	5
LA QUALITE DU FICHIER ET LES REDRESSEMENTS .....	5
<b>BILAN DE LA COLLECTE DE L'ENQUETE DE 2011 .....</b>	<b>5</b>
UN ECHANTILLON FINALEMENT NON RESTREINT, GRACE A DES FINANCEMENTS SUPPLEMENTAIRES .....	5
DE TRES BON TAUX DE REPONSE DES COMMUNES ET DES HABITANTS .....	6
UN IMPACT BENEFIQUE POUR LE RECENSEMENT .....	6
UN ECHANTILLON FINAL DE 367 000 REpondANTS .....	7
<b>LE FICHIER .....</b>	<b>8</b>
L'ENQUETE FAIT PARTIE DU RECENSEMENT .....	8
LES DONNEES DES BULLETINS DE L'ENQUETE .....	8
LES BULLETINS INDIVIDUELS DU RECENSEMENT .....	9
LES FEUILLES DE LOGEMENT .....	9
<b>QUELQUES RESULTATS PRELIMINAIRES .....</b>	<b>9</b>
EFFECTIFS PAR REGION : LE PLUS SOUVENT SUPERIEURS A 10 000 .....	9
EFFECTIFS PAR DEPARTEMENT EN ÎLE-DE-FRANCE .....	10
LES MULTI-RESIDENTS .....	11
<b>L'EXPLOITATION DE L'ENQUETE .....</b>	<b>13</b>
L'APUREMENT DU FICHIER .....	13
LE PROJET LILI .....	14
UNE INTEGRATION DANS LE SYSTEME DE LA STATISTIQUE PUBLIQUE .....	14
L'ASSOCIATION DES FINANCEURS AU GROUPE D'EXPLOITATION .....	14
<b>ANNEXES .....</b>	<b>15</b>
QUESTIONNAIRES DE L'ENQUETE (ORIGINAUX EN FORMAT A3) .....	15

# Rapport final de la réalisation de l'enquête Famille et logements

L'enquête Famille et Logements est une opération statistique de grande ampleur, à laquelle le Puca participe par le biais de la convention MEEDDM / DGALN – Puca. Référence : M09.01 / 0006042.

Ce rapport final suit et complète les rapports intermédiaires envoyés les 2 novembre 2009 et 29 avril 2010. Le premier rapport présentait l'échantillon de l'opération pilote de 2010, et les réponses des communes sélectionnées pour répondre à l'enquête. Le deuxième rapport intermédiaire décrivait l'enquête pilote de 2010 et les décisions prises après son évaluation. Le présent rapport final, rapport de fin de collecte pour l'enquête en vraie grandeur de 2011, après un bref rappel de l'opération pilote de 2010, décrit les conditions de la collecte de 2011 et l'état actuel du fichier et de la préparation des exploitations statistiques

## Objet de l'enquête

### ***Les relations entre famille et logements, avec un intérêt spécifique pour les multi-résidences***

Les transitions familiales deviennent plus progressives : départ partiel du domicile parental, couples en cours de formation ou de dissolution, mobilité autour de la fin d'activité professionnelle, entrée en maison de retraite. De plus, les situations familiales nouvelles ne se résument pas à l'occupation d'un logement unique : couples ne vivant pas dans le même logement, enfants partageant leur temps entre deux domiciles après la rupture du couple de leurs parents, jeunes seniors opérant des migrations saisonnières entre deux logements, etc. La multi-résidence peut également être imposée du fait de contraintes professionnelles. La plupart de ces situations ou transitions floues conduisent à la possibilité de résidence simultanée dans plusieurs logements.

Le recensement général de la population ne connaît les familles que comme des noyaux co-résidents, sans informer sur la parenté ou la famille (au sens de famille étendue) qui débordent du ménage. De plus, les règles d'attribution des individus à un ménage et un seul conduisent à une vision déformée des situations familiales complexes. Dans les situations où les individus partagent leur temps entre plusieurs logements, ils peuvent être tentés de remplir un bulletin du recensement dans chacun de leurs logements, et les doubles comptes ainsi créés conduisent à surestimer la fréquence des situations associées à des co-résidences partielles et l'occupation des logements dits secondaires. Ce risque est fortement accru avec les enquêtes annuelles de recensement, les deux logements d'une même personne n'étant que rarement enquêtés la même année.

Dans ce contexte nouveau, l'enquête Famille et logements (EFL) s'est donné pour objectif de mieux décrire les situations de logement des individus et les contours des ménages dans lesquels ils vivent, et de mesurer la précision de l'information issue du recensement. Réalisée avec le recensement depuis 1954, l'enquête Famille a été réalisée en 1999 auprès d'un échantillon de 380 000 hommes et femmes adultes, interrogées sur leur fécondité, les enfants et beaux-enfants élevés dans le logement, leur histoire conjugale et professionnelle, la transmission familiale des langues. La taille de l'échantillon permet une étude précise de sous-groupes peu nombreux, mais dont l'observation est primordiale pour la connaissance des situations familiales et résidentielles. Le recensement contient déjà un grand nombre d'informations sur les logements et les individus. Pour les personnes participant à l'enquête, ces données sont complétées par les informations de l'enquête elle-même. Cela permet de mieux repérer les situations complexes et de voir comment elles ont été identifiées au recensement.

L'enquête Famille et logements est la première à être organisée dans le cadre des enquêtes annuelles de recensement mises en place en 2004. Elle a servi de pilote pour inaugurer la série d'enquêtes complémentaires qui viendront enrichir le recensement sur différents aspects. Après des premiers tests en 2008 et 2009, une opération pilote a eu lieu en 2010 dans cinq régions, auprès d'environ 20 000 personnes. En 2011, l'enquête Famille, renommée « Famille et logements », a eu lieu dans le cadre de la vague annuelle de recensement ; plus de 360 000 hommes et femmes âgés de 18 ans et plus, vivant en ménages ordinaires, ont rempli un bulletin.

### ***Les résultats attendus***

L'exploitation de l'enquête permettra de connaître, pour la première fois à cette échelle, les situations conjugales dans toute leur diversité : couples mariés, pacsés ou en union libre, de sexes différents ou de même sexe, ayant ou non des enfants communs ou de l'un des conjoints. La liste des enfants et beaux-enfants précisera les liens de filiation et la co-résidence (totale ou partielle) des enfants avec leurs parents, permettant de mieux définir les contours des familles monoparentales et recomposées. De même, la co-résidence (totale ou partielle) des adultes avec leurs parents est décrite.

Des questions spécifiques s'adressent aux personnes qui vivent habituellement dans plusieurs logements : motif de la multi-résidence, type et localisation de l'autre logement, relations avec les autres personnes qui y résident. La localisation des logements des répondants, de leurs enfants partis et de leurs parents offre une image de l'étendue géographique du réseau familial, inscrivant ainsi la multi-résidence dans l'univers des logements occupés par les proches. Enfin, les questions permettent de mesurer le risque de double compte au recensement, pour les répondants et pour leurs proches (parents, enfants), offrant ainsi une validation de la qualité des informations issues du recensement.

## **Rappel sur la répétition générale de 2010**

### ***Les taux de réponse et l'acceptation de l'enquête***

Lors de la répétition de 2010, effectuée dans cinq régions, 22 000 bulletins ont été recueillis dans 133 communes. Les procédures de collecte ont été validées, la présence d'une enquête complémentaire ne semblant pas nuire à la qualité du recensement (notamment en termes de taux de retour des documents remplis (feuilles de logement et bulletins individuels). Les modalités d'intégration de l'enquête dans les procédures du recensement ont été affinées.

Le taux d'acceptation de l'enquête par les communes a été de 88%, parfois après des efforts importants des agents de l'Insee en charge des relations avec les communes. En 2011, les contacts avec les communes ont été avancés et les procédures simplifiées.

Près de 84% des personnes interrogées ont accepté de remplir un bulletin, ce qui s'est révélé supérieur aux prévisions. Le questionnaire de l'enquête a été lisible et facile à remplir. Quelques modifications très marginales ont été effectuées sur la première page. Les remarques des personnes recensées ont porté sur l'indiscrétion de certaines questions faisant référence au passé (rupture de couple, décès du conjoint). Les questions sur le sexe du conjoint et sur les autres logements n'ont pas posé de difficulté.

### ***La qualité du fichier et les redressements***

Compte tenu des taux de participation des communes sollicitées et, dans les communes participantes, des ménages concernés par l'enquête, le redressement de l'échantillon ne pose pas de difficulté particulière.

L'enquête ayant lieu par dépôt-retrait, un effort important est nécessaire pour corriger et apurer le fichier des données : informations manquantes dues à des réponses négatives implicites (les personnes non concernées par une question omettant parfois de préciser « non » dans le bulletin), renseignements fournis en dehors des cases prévues posant des difficultés pour la saisie optique, etc. De plus, la saisie optique conduit parfois à des erreurs de codage qui introduisent des incohérences. L'Ined a décidé de répondre à un appel d'offre de l'Agence nationale de la recherche pour obtenir des financements supplémentaires permettant de réaliser un apurement précis, l'Insee mettant pour cela à disposition de l'Ined, dans des conditions respectant la confidentialité et validées par la Cnil et le Comité du secret statistique, les images correspondant aux bulletins de l'enquête. L'Ined réalise actuellement cet apurement et valide ou corrige le fichier.

## **Bilan de la collecte de l'enquête de 2011**

### ***Un échantillon finalement non restreint, grâce à des financements supplémentaires***

En avril 2010, nous avons dû diminuer de 10% la taille de l'échantillon pour des raisons budgétaires. Une optimisation du plan de sondage et la décision de faire un effort important pour garantir la participation des plus grandes communes avait alors été décidée, et l'échantillon Île-de-France a été laissé intact.

Après les premiers contacts avec les communes en 2011, sur l'ensemble de l'échantillon, il est vite apparu que le taux d'acceptation des communes était beaucoup plus élevé que prévu (voir ci-dessous). Il a été un temps envisagé de limiter les relances aux communes retardataires, ce qui aurait nui à la représentativité de l'échantillon, ou de renoncer à la saisie des listes A-B-C de la feuille de logement. Or ces listes sont indispensables pour comprendre la sous-énumération des très jeunes enfants et pour comprendre comment se fait le dénombrement des personnes vivant habituellement dans plusieurs logements (multi-résidents), ce qui était un objectif central de l'enquête.

La Drees et l'Ined ont alors accepté en septembre 2010 d'apporter des financements supplémentaires pour la collecte, tandis que l'Insee a obtenu de la Depp (Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du ministère de l'Éducation nationale et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche) une contribution financière, ce qui a permis de conserver le plan de sondage et d'exploitation initial malgré un surcoût important.

### ***De très bons taux de réponse des communes et des habitants***

Les communes contactées par l'Insee ont rapidement répondu, et souvent positivement. En septembre 2010, grâce à des financements supplémentaires, il a été possible malgré le surcoût entraîné par ce taux de participation très élevé, de relancer les communes de la région parisienne (qui intéressent au premier chef certains financeurs) et les grandes communes hors Île-de-France qui n'avaient pas répondu, ainsi que de faire un effort de conviction supplémentaire auprès de certaines grandes communes qui avaient refusé, dans le Limousin, en Bourgogne et en Poitou-Charentes. Ces efforts ont été couronnés de succès, et le taux de participation des communes s'élève finalement à 93%, loin des 87% estimés après l'enquête pilote.

Seules deux communes (sur 1439) ont refusé de participer à l'enquête après avoir signé la convention avec l'Insee, pour un impact négligeable sur l'échantillon, car il s'agissait de petites communes. Les directions régionales de l'Insee ont réagi rapidement et efficacement pour éviter toute « contagion », soit au niveau communal soit dans la population. Dans les communes participantes, l'enquête n'a pas soulevé de difficultés et le taux de non-participation à l'enquête est estimé à 16,5%, y compris les personnes vivant dans les 3,6% de ménages qui n'ont pas participé au recensement et qui sont inclus dans la population grâce à une feuille de logement non enquêtée (FLNE). Le taux de participation avait été estimé à 80% pour l'enquête de 2011 s'est avéré être en réalité de 83,5%.

### ***Un impact bénéfique pour le recensement***

Malgré les craintes soulevées par l'intervention médiatique forte de deux maires, l'accueil de l'enquête par les équipes communales a été excellent. La sélection de l'échantillon par Iris, *a priori* plus compliqué que la sélection de secteurs d'agents recenseurs comme en 1999, n'a pas posé de difficultés. L'éparpillement de l'échantillon, choisi pour améliorer sa représentativité, a conduit en pratique à impliquer beaucoup de communes pour une surcharge limitée. Cela a permis aux équipes communales concernées de réaliser l'enquête sans effort trop contraignant, ce qui a été apprécié.

L'impact de l'enquête sur la réalisation du recensement était un enjeu primordial pour l'Insee. Le bilan tiré par les équipes du recensement (note Insee N° 809/DG75-F501/MM du 14 avril 2011) est très positif sur l'enquête, y compris sur cet aspect stratégique pour l'institut. L'estimation finale conduit à considérer que l'enquête n'a pas d'effet en termes de taux de réponse au recensement : on observe 0,2 point de pourcentages de feuilles de logement non enquêtées (FLNE) en plus, différence jugée négligeable compte tenu de l'incertitude sur la comparaison. L'intégration de l'enquête dans les opérations du recensement a été l'occasion d'introduire des améliorations dans les procédures de suivi de collecte qui ont été appréciées et pourraient être généralisées au recensement lui-même. Elle aurait pu être améliorée si l'on avait prévu la présence d'une telle enquête complémentaire dans les documents de gestion du recensement utilisés par les communes et par l'Insee.

Au total, le bilan pour l'Insee est donc bénéfique, car la possibilité de réaliser des enquêtes complémentaires permet d'améliorer les relations avec les communes en charge de la collecte du recensement, et de réaliser des opérations de collecte statistique de grande ampleur à moindre coût. À l'occasion, l'Insee a montré sa capacité à réagir à des opérations de « déstabilisation » du recensement. L'enquête Famille et logements a donc ouvert la porte à d'autres enquêtes complémentaires réalisées dans le cadre du recensement.

### ***Un échantillon final de 367 000 répondants***

L'Insee avait estimé un échantillon tel que, avec 13% de communes non répondantes (5% parmi les plus grandes communes, où un effort spécifique a été réalisé, et 15% pour les autres) et 20% de non réponse individuelle, on obtienne 335 000 bulletins remplis. Ces taux d'échec prévus étaient un peu plus élevés que pour l'enquête pilote (12% de refus de communes, avec un effort important auprès des maires, et 16% de refus des personnes, taux jugé difficile à maintenir pour une opération en vraie grandeur).

Finalement, le taux de refus des communes a été de 7%, et le taux de refus des habitants de 16,5%, y compris les personnes n'ayant pas participé au recensement, et qui ne pouvaient donc pas remplir le bulletin de l'enquête.

Le tableau 1 page suivante compare les effectifs attendus et observés par région.

**Tableau 1. Effectifs observés et attendus par région. Enquête EFL de 2011**

	Hommes		Femmes		Ensemble	
	Attendus	Observés	Attendus	Observés	Attendus	Observés
11 - Île-de-France	16 902	<b>17 768</b>	33 603	<b>29 797</b>	50 506	<b>47 565</b>
21 - Champagne-Ardenne	3 572	<b>4 056</b>	7 027	<b>7 700</b>	10 599	<b>11 756</b>
22 - Picardie	4 115	<b>4 751</b>	8 275	<b>7 655</b>	12 389	<b>12 406</b>
23 - Haute-Normandie	4 068	<b>3 589</b>	7 996	<b>9 883</b>	12 064	<b>13 472</b>
24 - Centre	4 745	<b>4 891</b>	9 649	<b>11 247</b>	14 393	<b>16 138</b>
25 - Basse-Normandie	3 585	<b>4 381</b>	7 268	<b>8 438</b>	10 853	<b>12 819</b>
26 - Bourgogne	3 912	<b>4 517</b>	7 846	<b>10 009</b>	11 758	<b>14 526</b>
31 - Nord-Pas de Calais	6 080	<b>6 792</b>	11 942	<b>12 684</b>	18 022	<b>19 476</b>
41 - Lorraine	4 698	<b>5 754</b>	9 326	<b>12 104</b>	14 024	<b>17 858</b>
42 - Alsace	4 112	<b>5 093</b>	8 134	<b>9 460</b>	12 245	<b>14 553</b>
43 - Franche-Comté	3 166	<b>4 070</b>	6 390	<b>8 469</b>	9 556	<b>12 539</b>
52 - Pays de la Loire	5 683	<b>6 949</b>	11 128	<b>12 590</b>	16 811	<b>19 539</b>
53 - Bretagne	5 384	<b>7 045</b>	10 729	<b>13 717</b>	16 113	<b>20 762</b>
54 - Poitou-Charentes	4 026	<b>4 436</b>	8 037	<b>10 167</b>	12 063	<b>14 603</b>
72 - Aquitaine	5 350	<b>6 458</b>	10 811	<b>11 105</b>	16 161	<b>17 563</b>
73 - Midi-Pyrénées	5 069	<b>6 047</b>	10 247	<b>11 172</b>	15 317	<b>17 219</b>
74 - Limousin	2 621	<b>2 983</b>	5 272	<b>5 478</b>	7 893	<b>8 461</b>
82 - Rhône-Alpes	7 445	<b>7 540</b>	14 790	<b>16 683</b>	22 235	<b>24 223</b>
83 - Auvergne	3 566	<b>3 891</b>	7 028	<b>8 206</b>	10 594	<b>12 097</b>
91 - Languedoc-Roussillon	4 787	<b>5 295</b>	9 681	<b>11 670</b>	14 469	<b>16 965</b>
93 - PACA	6 691	<b>5 803</b>	13 291	<b>11 895</b>	19 982	<b>17 698</b>
94 - Corse	1 716	<b>1 555</b>	3 440	<b>3 282</b>	5 156	<b>4 837</b>
<b>Ensemble</b>	111 292	<b>123 664</b>	221 911	<b>243 411</b>	333 203	<b>367 075</b>

Les effectifs sont supérieurs dans toutes les régions, à l'exception de l'Île-de-France (mais le taux de participation de 80%, malgré un taux de FLNE de 8%, est jugé satisfaisant), de Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse. Ces différences ne remettent pas en cause les procédures prévues pour la post-stratification et l'exploitation des données à l'échelle régionale.

## Le fichier

### *L'enquête fait partie du recensement*

Le fichier est actuellement disponible à l'Ined, qui participe à son apurement. Une partie importante des corrections ne pourront se faire que quand le fichier des bulletins individuels du recensement sera disponible, ce qui devrait être le cas en février 2012.

### *Les données des bulletins de l'enquête*

Les apurements sont complexes, pour des bulletins remplis par les personnes elles-mêmes. La richesse de l'information recueillie permet dans de très nombreux cas de corriger les incohérences apparentes et les oublis.

La mise à disposition par l'Insee des images des bulletins remplis permet de comprendre l'origine des incohérences (souvent des erreurs lors de la saisie optique) et de corriger le fichier.

### ***Les bulletins individuels du recensement***

Les données de l'enquête pilote de 2010 ont permis de préparer les algorithmes de correction du fichier de l'enquête en utilisant quand cela s'avère nécessaire les informations des bulletins individuels du recensement : pour chaque habitant du logement où un bulletin a été rempli, on dispose du sexe et de la date de naissance pour vérifier la présence du répondant et des proches sur lesquels figure une information dans l'enquête (enfants, conjoints et parents).

### ***Les feuilles de logement***

Pour la première fois depuis la mise en place des enquêtes annuelles de recensement en 2004, les feuilles de logement ont été saisies. Cela permettra de décrire précisément dans quelle mesure les personnes ayant un autre logement habituel que celui où a lieu le recensement remplissent ou non un bulletin individuel (estimation des omissions et doubles comptes au recensement) et de décrire les contours des ménages en intégrant les membres du logement qui vivent aussi habituellement ailleurs.

## **Quelques résultats préliminaires**

L'exploitation de l'enquête ne pourra commencer que quand les apurements seront terminés, les pondérations calculées et validées, et la représentativité des sous-échantillons régionaux vérifiée par comparaison avec d'autres données disponibles. Les tableaux ci-dessous décrivent la taille de ces échantillons et indiquent la richesse des exploitations qui seront possibles.

### ***Effectifs par région : le plus souvent supérieurs à 10 000***

Le tableau 2 présente les effectifs de répondants à l'enquête par région et par sexe. La taille de l'échantillon dépasse 10 000 dans 20 régions, et 15 000 dans 11 régions. Les échantillons par sexe dépassent 4 500 hommes et 11 000 femmes dans la moitié des régions, et toujours 3 000, sauf pour les hommes vivant en Corse. En Île-de-France, l'échantillon, de près de 18 000 hommes et 30 000 femmes permettra des analyses très détaillées.

**Tableau 2. Échantillons régionaux par sexe et par région. Enquête EFL de 2011**

	Hommes	Femmes	Ensemble
11 - Île-de-France	17 768	29 797	47 565
21 - Champagne-Ardenne	4 056	7 700	11 756
22 - Picardie	4 751	7 655	12 406
23 - Haute-Normandie	3 589	9 883	13 472
24 - Centre	4 891	11 247	16 138
25 - Basse-Normandie	4 381	8 438	12 819
26 - Bourgogne	4 517	10 009	14 526
31 - Nord-Pas de Calais	6 792	12 684	19 476
41 - Lorraine	5 754	12 104	17 858
42 - Alsace	5 093	9 460	14 553
43 - Franche-Comté	4 070	8 469	12 539
52 - Pays de la Loire	6 949	12 590	19 539
53 - Bretagne	7 045	13 717	20 762
54 - Poitou-Charentes	4 436	10 167	14 603
72 - Aquitaine	6 458	11 105	17 563
73 - Midi-Pyrénées	6 047	11 172	17 219
74 - Limousin	2 983	5 478	8 461
82 - Rhône-Alpes	7 540	16 683	24 223
83 - Auvergne	3 891	8 206	12 097
91 - Languedoc-Roussillon	5 295	11 670	16 965
93 - PACA	5 803	11 895	17 698
94 - Corse	1 555	3 282	4 837
<b>Ensemble</b>	<b>123 664</b>	<b>243 411</b>	<b>367 075</b>

### ***Effectifs par département en Île-de-France***

La taille de l'échantillon de l'Île-de-France (tableau 3) pourrait permettre de réaliser des analyses par département, comme dans les autres régions. Il faudra cependant valider auparavant la représentativité des échantillons, le tirage des zones de collecte étant prévu pour assurer une représentativité infra-régionale uniquement pour Paris.

**Tableau 3. Échantillons départementaux par sexe en Île-de-France. Enquête EFL de 2011**

	Hommes	Femmes	Ensemble
Paris	8 228	12 022	20 250
Seine-et-Marne	1 574	3 486	5 060
Yvelines	1 263	2 472	3 735
Essonne	1 901	2 726	4 627
Hauts-de-Seine	1 206	2 864	4 070
Seine-Saint-Denis	941	2 409	3 350
Val-de-Marne	1 437	1 677	3 114
Val-d Oise	1 218	2 141	3 359
<b>Ensemble</b>	<b>17 768</b>	<b>29 797</b>	<b>47 565</b>

## Les multi-résidents

La définition de la multi-résidence est complexe. Son observation dans l'enquête le sera également, comme le montre le tableau 4. Trois groupes de questions sont utilisées ici. Tout d'abord, la question 29 du questionnaire (« Vous vivez dans ce logement... », voir annexe) permet de repérer 9 438 personnes qui donnent une autre réponse que « toute l'année ou presque ». Bien que recensées dans le logement, elles déclarent y vivre « plutôt les week-ends ou les vacances », ou « plutôt en semaine », ou « quelques mois dans l'année », ou « une partie du temps, en alternance », ou enfin « plus rarement ».

Une deuxième question (Q31) s'intéresse aux personnes qui « logent également de façon habituelle ailleurs ». Ce sont 35 935 personnes qui répondent « oui » en précisant un motif d'occupation de cet autre logement. Parmi elles, beaucoup déclarent vivre aussi dans le logement recensé toute l'année ou presque, puisque 8 298 personnes sont repérées comme multi-résidentes par les deux questions, tandis que quelques unes ne sont repérées comme multi-résidentes que par une seule de ces questions : au total ce sont 37 075 personnes qui évoquent la résidence dans un autre logement soit à la question 29, soit à la question 31.

Les personnes ayant évoqué un autre logement habituel aux questions 29 à 31 étaient invitées à décrire cet autre logement. Au total, ce sont 46 699 personnes qui ont décrit un « autre logement ». Diverses combinaisons sont possibles, et le nombre de personnes qui déclarent avoir plusieurs logements habituels à au moins l'une des questions 29 et 31, et décrivent un autre logement dans le bloc des questions 32 à 36, est de 33 952 (tableau 4, dernière ligne).

**Tableau 4. Nombre de multi-résidents par sexe selon diverses définitions. Enquête EFL de 2011**

	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Q29. Ne vit pas toute l'année dans le logement</b>	3 783	5 655	9 438
<b>Q31. Loge aussi de façon habituelle ailleurs</b>	13 161	22 774	35 935
<b>Q29 et Q31. Les deux conditions réunies</b>	3 318	4 980	8 298
<b>Q29 ou Q31. Une ou deux conditions</b>	13 626	23 449	37 075
<b>Bloc (Q32 à Q36). A décrit un autre logement habituel</b>	16 682	30 017	46 699
<b>Q29 et bloc : pas toute l'année ici et a décrit l'autre logement</b>	3 353	5 028	8 381
<b>Q31 et bloc : vit aussi ailleurs et a décrit l'autre logement</b>	12 373	21 343	33 716
<b>Q29 et Q31 et bloc : pas toujours ici, aussi ailleurs et décrit</b>	3 256	4 889	8 145
<b>(Q29 ou Q31) et bloc : une condition et décrit l'autre logement</b>	12 470	21 482	33 952

La règle de codage *a priori* la plus pertinente figure dans la dernière ligne du tableau 4 : Q29 ou Q31 d'une part, et bloc Q32 à Q36 d'autre part. Avec cette règle, on repère des personnes qui ont déclaré ne pas vivre toujours dans le logement ou vivre aussi habituellement ailleurs, et ont de plus décrit un autre logement habituel. On dispose alors d'un échantillon de 34 000 répondants vivant habituellement dans plus d'un logement, ce qui permet d'étudier dans le détail ce groupe de la population. Bien que l'échantillon ne soit ni pondéré ni validé, la division de ces effectifs par l'effectif total de l'enquête donne une idée de la fréquence de la multi-

résidence. On voit que 9% de la population recensée (10% des hommes et 8% des femmes) partage son temps entre plusieurs logements habituels.

Ces données sont, dans l'état actuel du fichier, extrêmement fragiles. Tout d'abord, selon la règle adoptée, la proportion varie de 2% à 13% et la définition ou les définitions retenues devront être construites pour répondre aux questions de recherche, en tenant compte des limites du mode d'interrogation utilisé (voir Tableau 5) ; ensuite, les apurements en cours permettront de corriger et de compléter les informations incohérentes ou incomplètes ; enfin, la pondération de l'échantillon permettra de garantir sa représentativité.

**Tableau 5. Proportion de multi-résidents par sexe selon diverses définitions, en %. Enquête EFL de 2011, données très provisoires, ni pondérées ni validées**

	Hommes	Femmes	Ensemble
Q29. Ne vit pas toute l'année dans le logement	3,1	2,3	2,6
Q31. Loge aussi de façon habituelle ailleurs	10,6	9,4	9,8
Q29 et Q31. Les deux conditions réunies	2,7	2,0	2,3
Q29 ou Q31. Une ou deux conditions	11,0	9,6	10,1
Bloc (Q32 à Q36). A décrit un autre logement habituel	13,5	12,3	12,7
Q29 et bloc : pas toute l'année ici et a décrit l'autre logement	2,7	2,1	2,3
Q31 et bloc : vit aussi ailleurs et a décrit l'autre logement	10,0	8,8	9,2
Q29 et Q31 et bloc : pas toujours ici, aussi ailleurs et décrit	2,6	2,0	2,2
(Q29 ou Q31) et bloc : une condition et décrit l'autre logement	10,1	8,8	9,2

Le tableau 6 présente les estimations pour chaque région, en utilisant la définition correspondant à la dernière ligne des tableaux 4 et 5. On voit que la multi-résidence est très variable d'une région à l'autre : de 7% en Poitou-Charentes à 15% en Île-de-France (elle atteindrait même 21% à Paris, pour les hommes comme pour les femmes).

**Tableau 6. Proportion de multi-résidents par sexe et par région (voir définition dans le texte), en %.**  
**Enquête EFL de 2011, données très provisoires, ni pondérées ni validées**

	Hommes	Femmes	Ensemble
11 - Île-de-France	16,4	14,8	15,4
21 - Champagne-Ardenne	9,8	6,3	7,5
22 - Picardie	7,1	7,0	7,0
23 - Haute-Normandie	7,6	6,7	6,9
24 - Centre	8,4	7,4	7,7
25 - Basse-Normandie	7,7	7,3	7,4
26 - Bourgogne	7,3	8,2	7,9
31 - Nord-Pas de Calais	7,3	7,3	7,3
41 - Lorraine	7,5	6,5	6,8
42 - Alsace	7,4	7,7	7,6
43 - Franche-Comté	8,8	6,4	7,2
52 - Pays de la Loire	9,7	9,8	9,7
53 - Bretagne	11,4	7,5	8,8
54 - Poitou-Charentes	8,0	5,9	6,5
72 - Aquitaine	9,2	8,8	9,0
73 - Midi-Pyrénées	8,4	11,4	10,3
74 - Limousin	8,7	8,2	8,4
82 - Rhône-Alpes	11,8	9,6	10,3
83 - Auvergne	12,0	8,0	9,3
91 - Languedoc-Roussillon	9,7	9,6	9,6
93 - PACA	9,4	8,0	8,4
94 - Corse	12,6	7,7	9,3
<b>Ensemble</b>	<b>10,1</b>	<b>8,8</b>	<b>9,2</b>

Rappelons que ces estimations sont extrêmement fragiles et provisoires, et ne sont fournies ici que pour indiquer la richesse des exploitations que la taille de l'échantillon et la variété des questions permettront pour étudier les comportements associés au fait de résider dans plusieurs logements habituels, et analyser comment ces situations sont décrites dans le recensement.

## **L'exploitation de l'enquête**

### ***L'apurement du fichier***

En collaboration avec l'Insee, la Drees et la Cnaf, nous procédons actuellement à l'apurement du fichier, sous tous ses aspects : validation des réponses sur la fécondité et le mode de résidence des enfants, cohérence entre les différents tableaux décrivant les enfants résidants, les enfants partis et le mode de garde des jeunes enfants, codage et vérification des nombreux lieux recueillis dans l'enquête (commune de l'autre logement éventuel, communes de résidence des enfants partis et des parents), situation de couple et informations sur le conjoint, modalités de multi-résidence.

## ***Le projet LiLi***

Afin de disposer de moyens supplémentaires pour financer le surcoût de la collecte et participer plus efficacement à l'apurement du fichier, nous avons soumis un projet à l'Agence nationale de la recherche et obtenu un financement pour les années 2011 à 2014. Ce projet, intitulé « Des lieux aux liens, l'espace comme révélateur des fonctionnements familiaux » (LiLi) propose, outre la réalisation de l'enquête et la préparation du fichier, de garantir son exploitation en organisant un groupe d'exploitation ouvert à des chercheurs et universitaires de diverses disciplines (sociologie de la famille, géographie humaine, démographie, statistique) pour exploiter ces données dans une perspective pluridisciplinaire. De plus, nous nous sommes engagés à apporter des réponses spécifiques, dans le cadre des thèmes de l'appel d'offres de l'ANR, sur les situations familiales correspondant à la multi-résidence des individus et sur le déploiement spatial des familles.

Une réunion publique de présentation de l'Enquête *Famille et Logements* a eu lieu le 14 juin 2011 avec nos collègues de l'Insee ainsi que les financeurs, afin de lancer l'appel à déclaration d'intérêt pour les équipes qui formeront ainsi le futur Groupe d'Exploitation. Le projet dispose d'un site Internet (<http://lili-efl2011.site.ined.fr>), accessible et évolutif. Notamment, plusieurs présentations du projet sont désormais disponibles à l'adresse [http://lili-efl2011.site.ined.fr/fr/groupe\\_exploitation/Lancement/](http://lili-efl2011.site.ined.fr/fr/groupe_exploitation/Lancement/).

## ***Une intégration dans le système de la statistique publique***

L'exploitation de l'enquête se fera en parallèle de l'exploitation de nombreuses enquêtes de l'Insee contenant des informations sur les situations de multi-résidence (du point de vue individuel, sans intégrer les dimensions familiale et géographique comme l'EFL), permettant de valider nos résultats en les comparant à ceux qui sont disponibles à partir de la plupart des enquêtes de l'Insee sur l'existence d'un « autre logement habituel ». Cela permettra de faire le lien non seulement avec le recensement, auquel est associée l'enquête, mais également avec la majorité des enquêtes réalisées par l'Insee, pour préparer des exploitations d'enquête intégrant la multi-résidence dans la définition des concepts usuels de la statistique (comme les ménages ou les familles tels que l'Insee les définit).

## ***L'association des financeurs au groupe d'exploitation***

Le groupe d'exploitation permettra au Puca de rencontrer l'ensemble des personnes exploitant les données de l'enquête ; par ailleurs, l'équipe de l'Ined est au premier chef intéressée par les thèmes d'intérêt du Puca et, en relation avec les autres financeurs (l'IAU-IDF et la Ctrad pour l'Île-de-France, l'Onzus, la DGAFP, la Deep, la Drees et la Cnaf), nous allons mettre au point la stratégie d'exploitation de l'enquête afin de produire les résultats et analyses utiles pour appréhender les relations entre famille et logements, avec un intérêt spécifique pour les multi-résidences.

Laurent Toulemon

## **Annexes**

Les annexes figurent dans CD-Rom sous forme de documents PDF

### ***Questionnaires de l'enquête (originaux en format A3)***

- Bulletin de l'enquête adressé aux femmes
- Bulletin de l'enquête adressé aux hommes
- Notice de présentation de l'enquête
- Bulletin individuel du recensement
- Feuille de logement du recensement